

Nouvelle conception de la vie, nouvelle philosophie

Autor(en): **Leuthard, Doris**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin.ch : Fachzeitschrift und Verbandsinformationen von Electrosuisse, VSE = revue spécialisée et informations des associations Electrosuisse, AES**

Band (Jahr): **102 (2011)**

Heft (12)

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-856885>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelle conception de la vie, nouvelle philosophie



Conseillère fédérale
Doris Leuthard,
Cheffe du Département de
l'environnement, des transports, de
l'énergie et de la communication

La politique énergétique deviendra un thème politique déterminant au cours de ce siècle. La population mondiale augmente. Les besoins supplémentaires en énergie pour lutter contre la faim et la pauvreté d'une part, et pour favoriser le développement économique, le bien-être et la qualité de vie d'autre part, nous occuperont encore de nombreuses années. La course globale aux matières premières, la maîtrise des risques techniques, la progression du changement climatique sont trois domaines qui exigent une attention particulière des milieux politique et économique, ainsi que de la société.

C'est dans ce contexte que nous devons élaborer notre politique énergétique. Nous serons sur la bonne voie lorsque nous aurons trouvé des

solutions de marché basées sur la concurrence, et que nous aurons concilié protection de l'environnement et sécurité d'approvisionnement.

Nous savons depuis un certain temps déjà que le monde prendra cette direction. L'accident du réacteur à Fukushima y a cependant ajouté une dynamique supplémentaire. Les hommes ont pris davantage conscience du risque. L'impondérabilité économique a augmenté pour les investisseurs. C'est pour cette raison que nous ne pouvons, ne voulons et ne devons pas continuer sur cette voie. Nous avons besoin de nouvelles sources d'énergie renouvelables, de méthodes de production d'énergie moins risquées, de réseaux de transport modernisés et d'une efficacité accrue en matière d'utilisation de l'énergie.

Pas de table rase

Il ne s'agit pas pour la Suisse de recommencer à zéro. La stratégie énergétique introduite en 2007 avait pour principe de ne pas mettre les générations futures devant le fait accompli, mais au contraire de laisser une marge de manœuvre. Basée sur les quatre piliers Efficacité énergétique, Energies renouvelables, Grandes centrales et Politique étrangère active, cette stratégie a débouché sur de nombreuses initiatives, de nouveaux produits et une sensibilisation générale au niveau de la consommation.

La stratégie énergétique 2050 est la suite logique de notre politique actuelle. La sortie par étapes du nucléaire décidée après-coup représente une chance pour notre pays, son économie et ses habitants. C'est à la fois un tournant et un nouveau départ, car la production renou-

velable et l'efficacité sont bien plus que de simples économies. Il s'agit là d'une nouvelle philosophie.

Tirer à la même corde

Je suis confiante que les producteurs, les consommateurs et les politiciens ont pris conscience de ce tournant politique. Je suis convaincue que nous y parviendrons si nous tirons tous à la même corde, que nous organisons soigneusement le changement de cap et que nous utilisons les 25 à 30 ans que nous avons à disposition en conséquence. En tant que pays high-tech et compte tenu de la demande mondiale, la Suisse peut se positionner favorablement grâce à une production énergétique durable et une utilisation énergétique efficace.

Energie renouvelable, efficacité et recherche

Pour la production future d'électricité, l'extension de l'énergie hydraulique est indispensable – y compris les centrales de pompage-turbinage qui agissent comme « accumulateurs » dans le système. L'accroissement des agents énergétiques renouvelables dans les domaines de la géothermie, des installations solaires, des éoliennes et du biogaz est ambitieux, mais réaliste. L'augmentation de l'efficacité énergétique est également indispensable. Chaque kilowattheure non utilisé est un kilowattheure gagné, donc de l'argent comptant. Chaque maison autonome du point de vue énergétique y apporte sa contribution.

La Suisse peut aussi recourir à la production d'électricité fossile, comme technologie transitoire, tout en respectant les objectifs en matière d'émissions de CO₂. Globalement, il faut donc renforcer la recherche dans le domaine de l'énergie. Si nous parvenons par exemple à développer et maîtriser l'accumulation de l'énergie, il sera plus facile d'alimenter le pays durant les mois d'hiver.

Nouveaux postes, nouvelles compétences

Une politique énergétique à long terme et durable est profitable à tous: les régions bénéficieront d'un approvisionnement en énergie plus décentralisé, la recherche gagnera de nouvelles compétences, l'économie verra naître de nouveaux postes de travail dans des branches d'avenir. Les producteurs d'électricité et les cantons en qualité de propriétaires des infrastructures électriques sont sollicités pour assurer l'approvisionnement avec des sources d'énergie toujours plus volatiles. Le législateur est sollicité pour appliquer et accélérer les procédures d'autorisation. Finalement, les pouvoirs publics sont sollicités pour développer des mesures d'encouragement sans bureaucratie.

Cette voie ne sera pas simple, mais elle est possible et elle en vaut la peine.